



Concours de slogans "A bas la peine de mort"

publié le 29/10/2014

Descriptif :

Concours à destination de tous les jeunes francophones de 12 à 18 ans

Sommaire :

- Modalités du concours
- Participation

Le ministère des affaires étrangères et du développement international organise un **concours de slogans contre la peine de mort**, dans le cadre de la campagne mondiale engagée par la France depuis 2012 pour l'abolition universelle de la peine de mort.

[Concours de slogans "A bas la peine de mort" ↗](#)



● Modalités du concours

Ce concours s'adresse à tous les jeunes francophones de 12 à 18 ans, donc aux **collégiens et lycéens**.

Les slogans ne doivent pas excéder 100 caractères et devront être rédigés en français, avec la possibilité de proposer une traduction dans une autre langue.

Les 30 meilleurs slogans seront diffusés tout au long de l'année 2015 sur les réseaux sociaux du ministère français des affaires étrangères et du développement international et des partenaires de cette opération.

● Participation

Les jeunes souhaitant participer ont **jusqu'au 31 décembre** pour envoyer leurs propositions de slogans par courrier électronique, en précisant dans le message leurs prénom, nom, âge et coordonnées.

Adresse : sloganspeinedemort@gmail.com

Cette action peut servir de point d'appui aux équipes éducatives pour mener une réflexion plus générale, en classe ou dans l'établissement, sur les **problématiques liées aux droits de l'homme**.

Une [affiche](#) réalisée par le ministère des affaires étrangères et du développement international, pouvant être affichée dans les collèges et les lycées, est disponible en téléchargement.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.